



Conseil régional
Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

COMMISSION PERMANENTE DU 4 MARS 2020

Rapport n° CP 2020-111

INNOVATION : PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ, LIEUX D'INNOVATION

Amendement

Un article est ajouté à la délibération, formulé de la façon suivante :

« Un rapport présentant un bilan transversal de l'ensemble des aides régionales à destination des structures économiques implantées sur le territoire de Saclay, détaillant les retombées concrètes de ces aides, notamment en matière d'emplois en Ile-de-France, ainsi que les critères, conditions et moyens de contrôle établis par la Région pour ces attributions d'aides sera transmis aux élu-e-s régionaux à la prochaine séance plénière du Conseil régional ».

Exposé des motifs

FAIRE TOUTE LA TRANSPARENCE SUR LES AIDES REGIONALES AU TERRITOIRE DE SACLAY

L'aide régionale aux entreprises, tout particulièrement aux PME-PMI et aux entreprises de l'ESS, est indispensable au développement et au dynamisme économique des territoires franciliens.

Cette politique de développement économique doit être profitable à l'ensemble des territoires, à tous leurs habitant.e.s, et aux salarié.e.s, pour permettre une cohésion globale du territoire francilien.

Elle doit pour cela être mise en œuvre dans des conditions de parfaite transparence pour nos concitoyens, et s'accompagner de critères, de moyens de contrôle et d'évaluation – autant de conditions qui devraient systématiquement présider à toute attribution d'argent public.

Cependant l'exécutif régional a décidé en 2016 d'abandonner en grande partie la conditionnalité des aides régionales à destination des territoires franciliens, de leurs populations et de leurs acteurs économiques ou associatifs. Ce qui ne l'empêche pas d'opérer dans sa politique un ensemble de choix sélectifs qui manquent fortement de lisibilité pour les usagers, pour les porteurs de projets, comme pour les élu.e.s locaux et régionaux.

Depuis 2016, il a, dans la même logique, choisi de réduire continuellement les aides sociales qui, auparavant, structuraient largement le budget régional. Il a parallèlement décidé de multiplier les aides à des acteurs économiques, notamment à de grandes entreprises, dont les moyens ne justifient pas le déploiement d'aides publiques.

Il a aussi fait le choix de focaliser les aides régionales sur certains territoires, en particulier le plateau de Saclay, dans une logique de développement territorial fondée sur la spécialisation et la mise en concurrence généralisée des territoires et de leurs différents acteurs.

Alors que les conditions de l'aménagement du plateau de Saclay ont été vivement dénoncées ces dernières années par de nombreux acteurs (notamment ceux du monde de la recherche, de la protection de l'environnement, mais aussi par la Cour des comptes), cette vision libérale du développement territorial, promue en particulier par le Gouvernement Sarkozy-Fillon, n'a toujours pas démontré les bénéfices que pouvaient en tirer les Francilien.ne.s en matière sociale et environnementale.

L'opacité sur les critères de sélection des bénéficiaires et sur les usages concrets de ces aides à destination de Saclay, l'absence de bilans publics, concernant notamment les emplois réellement créés, la qualité de ces emplois, les bénéfices concrets pour les salariés des entreprises aidées, mais aussi les retombées de

ces choix en matière de lutte contre les inégalités sociales et territoriales dans notre Région, posent de plus en plus question.

A l'heure où nos concitoyen.ne.s expriment leur immense colère face à l'injustice sociale croissante, réclament avec force une redistribution juste des richesses et des deniers publics, il importe que les politiques publiques soient mises en œuvre, à tous les échelons, dans la plus grande clarté.

Il faut donc, dans l'intérêt de toutes et tous, évaluer très sérieusement cette politique et ses fondements économiques et sociaux. Se donner les moyens de cette réévaluation commence par la transparence, tel est l'objectif du bilan proposé par cet amendement.

Céline MALAISE
Présidente de groupe

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Céline Malaisé', written in a cursive style. The signature is positioned below the printed name and title.